



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Personnel

Question écrite n° 38255

Texte de la question

M Pierre Raynal appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'interieur, charge des collectivites locales, sur la situation des secretaires intercommunaux. Il lui demande de lui indiquer si le nombre d'heures a effectuer, correspondant au seuil d'assujettissement a la CNRACL, dont il est fait etat pour leur integration, doit s'entendre au sein de la meme collectivite (ou d'un syndicat regroupant plusieurs communes), ou bien par l'addition de plusieurs heures de travail dans des etablisements differents.

Données clés

Auteur : [M. Raynal Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38255

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : collectivités locales

Ministère attributaire : collectivités locales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1224